

9-8-8 ou 9-1-1

QUAND APPELER LE 9-8-8

- Lorsque vous pensez au suicide.
- Lorsque vous vous souciez de quelqu'un qui pourrait penser au suicide.
- Lorsque vous êtes en deuil d'une personne décédée par suicide.
- Lorsque vous ou une personne de votre entourage avez besoin d'un soutien à la prévention du suicide.

QUAND APPELER LE 9-1-1

- Lorsqu'il s'agit d'une urgence.
- Lorsque vous ou une personne que vous connaissez êtes en danger immédiat.
- Lorsque vous avez besoin des services médicaux d'urgence, des pompiers ou de la police.

